



Compte rendu de visite participative, le 02 décembre 2011 chez Franck-Olivier Trombetta, à Grillon (84)

D'après la charte des AMAP, les rôles du réseau régional des AMAP sont :

- d'accompagner les AMAP dans leur choix de paysans,
- d'accompagner une démarche d'évolution vers le respect de la charte
- d'aider à l'évaluation du fonctionnement des AMAP.

Pour cela, Alliance PEC Rhône Alpes propose un **Système Participatif de Garantie (SPG)** qui permet de garantir l'éthique des AMAP **en s'appuyant sur les acteurs du réseau** (paysans et amapiens). Ce système prend la forme de **visites participatives**, chez les paysans et au sein des AMAP, permettant de s'approprier ensemble la charte des AMAP, de connaître les écarts éventuels des pratiques avec la charte, et de proposer un accompagnement vers son respect, pour assurer la pérennité des partenariats en AMAP.

Dans ce cadre, une visite a été réalisée le 02 décembre chez Franck-Olivier Trombetta, avec l'AMAP de Nyons qui a démarrée au printemps 2011 et pour qui il livre des légumes.

Cette visite a été réalisée avec :

- des amapien-ne-s des AMAP concernées : Nicolas Thevenot de **l'AMAP de Nyons**.
- un maraîcher en AMAP : Emmanuel Viaud de **l'AMAP d'Aubenas**,
- un représentant d'une autre AMAP de la Drôme : Vanessa Fresnel, de **l'AMAP de Taulignan**¹.
- des observateurs : Gaël Bertrand (maraîcher à Colonzelle, en futur partenariat avec l'AMAP de Taulignan), Alice Bercaud et Leatitia Gaudefroy (en formation BPREA au CFPPA de Nyons).

La visite a été animée par Fabienne Caillot, animatrice SPG à Alliance PEC Rhône Alpes.

Ce groupe, appelé « collectif éphémère », est chargé du bon déroulement de la démarche du SPG. Il est représentatif du mouvement des AMAP, avec des compétences et des approches complémentaires, afin que les discussions soient constructives. Il est garant de l'éthique du partenariat.

Déroulement de la visite

- I/ Description du système de production
- II/ Pratiques agricoles
- III/ Orientations agricoles
- IV/ Engagement en AMAP et viabilité économique /vivabilité
- V/ Evaluation de la ferme vis-à-vis de la charte
- VI/ Points d'attention pour le partenariat / contrat d'objectifs

¹ Contacts mails : fermevelan@orange.fr, nicothevenot@yahoo.fr, viaud.emmanuel@wanadoo.fr, amaptaulignan@gmail.com, alice.bercaud@hotmail.com, bertrandlaeti@orange.fr, fabienne.caillot@alliancepec-rhonealpes.org

Partie I : Description du système de production

Historique

Après des études en commerce/gestion (Lyon), Franck-Olivier a eu envie de revenir à un mode de vie plus proche de la nature. En 2000 il fait une formation (6 mois en CFPPA) en production / transformation et commercialisation AB dans une optique plutôt commerciale. Tout au long de la formation, notamment suite à son stage, il change d'objectif pour s'orienter vers la production. Il travaille 2 ans dans la structure de son stage : maraîchage biodynamique sur une petite surface avec beaucoup de salariés et des débouchés vers Paris. Il passe ensuite un BTS par correspondance pour pouvoir s'installer, puis recherche du foncier pendant 8-9 ans, période durant laquelle il travaille dans un CAT (production de PPAM et tisanes avec un public handicapé). Enfin il trouve la ferme actuelle en 2007, avec ses 2 ha qui le conforte dans son objectif de faire du maraîchage et/ou petit élevage. Installation officielle en début 2009 : installation des premiers poulaillers (100 poulets de chair + quelques pondeuses) + 1000 m² de maraîchage (3 ou 4 variétés). Vente à l'épicerie paysanne, puis Biasse, puis Clé des Champs mais problème de gestion de temps entre livraison et projet de maraîchage. Il décide alors de salarier un poste sur le maraîchage. Parallèlement, il est contacté par le groupe qui porte le projet d'AMAP à Nyons (printemps 2011). Été 2011, son salarié s'en va + problème de salmonelle dans les poulaillers (poulets de chair uniquement) : tout cela l'oblige à revoir l'organisation de sa ferme.

Ferme

Franck-Olivier : 1 Unité de Travail Agricole (équivalent à un temps plein)

2 ha avec maison attenante en propriété dont 4000m² cultivés et 400m² de serres, le reste en prairies pour les poules et quelques moutons

7 petits poulaillers mobiles ronds (environ 10 m²) et un clapier

Tracteur, girobroyeur, griffon et petit matériel de maraîchage

150 poules pondeuses

Quelques moutons et des lapins

Productions - Débouchés

Maraîchage (30aine de variétés) = AMAP de Nyons
3 ou 4 variétés pour Point de Vente Collectif (PVC) la Clé des Champs (Pierrelattes et Bagnol)

Avant : **poulets de chair** : PVC La Clé des Champs

A venir : **œufs** : AMAP et PVC

Petits fruits = AMAP

Projets : Arrêter les poulets de chair qui représentent une grosse dépense (gaz pour chauffer les poussinières, aliments 100% achetés et dont le prix est fortement dépendant du marché des céréales, essence pour 1 aller-retour par semaine pour l'abattoir).

Remplacer les poulets de chair par plus de pondeuses (objectif de 200 poules pondeuses) pour avoir moins de contraintes avec la DSV (normes différentes si < 250 poules).

Augmenter la surface de maraîchage, assurer cette charge de travail lui-même (suite au départ de son salarié) et pouvoir augmenter un peu le nombre d'adhérents de l'AMAP.

Partie II : Pratiques agricoles : maraîchage

Variétés/Plants :

Franck-Olivier cultive une trentaine de variétés de légumes. Un autre producteur fournit les pommes de terre de garde pour l'AMAP. Aussi, en fin novembre nous avons pu voir sous serre : tomates, poivrons, salades/mâches, blettes, épinards...), et en champs : fenouil, choux raves, choux feuilles (rouges, verts), choux de Bruxelles, salade d'hiver « Reine des Glaces », poivrons, artichauts, cardons, poireaux, céleri raves, mais aussi des plants de cassis en paillage BRF (Bois Raméal Fragmenté) et des plants de fraisiers en cagette. Au départ, il souhaitait faire lui-même ses plants mais s'est aperçu que ça représentait une charge de travail avec des contraintes spécifiques et bien particulières (arrosage régulier, nécessité d'une motteuse, adaptation du temps de travail...). Aussi, il a décidé d'acheter ses plants en Bio à une pépiniériste de Saint Quentin la poterie (près d'Uzès). Il travaille avec elle car c'est aussi elle qui fournit son collègue de La Clé des Champs, mais elle est à 1h30 de route. Il a le projet de faire produire à façon (il fournit les graines, toujours en AB) par quelqu'un sur Richerenches.

Afin de limiter le temps de travail et les charges, il souhaite développer les semis en pleine terre sur certaines variétés notamment les cucurbitacées (courge-ette-s, potirons...), ce qu'il fait déjà beaucoup sur des variétés comme radis, carotte, navet... qu'il sème au semoir manuel à roue.

Rotation :

Une des clefs de la prévention contre les maladies en agriculture biologique est de faire des rotations assez longues entre cultures d'une même famille, voire de faire des rotations avec des céréales et/légumineuses afin de casser le cycle de certains parasites et de régénérer la terre (ex de la luzerne, légumineuse qui enrichit le sol en azote, et le restructure grâce à un enracinement profond). Pour l'instant, Franck-Olivier ne dispose pas d'assez de surface pour pouvoir planifier des rotations de ce type.

Il retourne d'anciennes prairies afin d'augmenter sa surface de maraîchage et pouvoir développer des cultures de courge (notamment pour en garder pour l'hiver). Sur la planche (bande culturale) que nous avons détaillée, il a commencé la rotation par des courgettes, tomates, poivrons, courges (qui sont des légumes gourmands), puis des radis, choux, choux rave (beaucoup moins gourmands) et enfin du poireau.

La serre actuelle a été utilisée pour des cultures d'été afin de les avoir de manière précoce mais la gestion de la température est compliquée (d'où des problèmes d'araignées rouges et d'autres invasions d'insectes). Il souhaite actuellement monter une deuxième serre et privilégier les cultures précoces comme : carottes, navets etc... afin de pouvoir faire une saison entière sur 10 mois. L'utilisation de la serre permet aussi de cultiver des cultures sensibles au vent comme les haricots. Les plants d'été seront démarrés dehors grâce à des voiles de forçage.

Fertilisation / travail du sol / désherbage :

La terre des prairies n'a pas été travaillée depuis longtemps mais le terrain a une tendance à être battant (c'est-à-dire riche en limons qui se compacte sous la pluie), il faut donc beaucoup aérer la terre, ce qu'il fait par du paillage (protection contre le ruissellement) et du binage.

Jusqu'alors, il retournait sa terre à la main, mais depuis l'année dernière, il a investi dans un tracteur avec gyrobroyeur (broyage de l'herbe et des résidus de culture) et griffon (aération et sortie des graines pour faciliter le désherbage) et ses dernières planches ont été labourées par un collègue.

Sur la planche que nous avons détaillée, il a planté après labour des pommes de terre. La pomme de terre constitue une bonne « tête de rotation » car elle continue le travail du sol mais elle est gourmande en azote, c'est pourquoi il avait apporté du fumier. La planche est restée en herbe pendant l'hiver avec broyage de l'herbe en février. Les cultures sont ensuite implantées après deux passages de griffon et un passage de motoculteur.

Ses cultures sont régulièrement désherbées à l'aide du « pousse-pousse » qu'il passe entre les rangs. La gestion de l'enherbement est fastidieuse suite au retournement des prairies mais la situation s'améliorera avec le temps et la maîtrise des rotations.

Le buttage est utilisé pour les pommes de terre mais il ne dispose pas du matériel, cela lui demande de se coordonner avec un collègue.

Utilisation de paillage permanents avec du BRF (Bois Raméal Fragmenté) sur les petits fruits (cassis, groseilles, fraisiers) et autour des arbres (amandiers et oliviers).

Le fumier ou le compost (issus de la ferme) sont généralement épandus au seau et à la brouette. La quantité de fumure n'est pas calculée à la surface mais est apportée au cas par cas. Le compost est produit à partir des fumiers de poules et de lapins qui sont mis en tas, aérés et arrosés pendant 6 mois. Cela représente un travail lourd et le défaut du salarié cet été a été difficile à gérer. Il a donc parfois épandu directement les fumiers sur les parcelles (cette technique comporte un risque d'ensemencement des graines présentes dans les fumiers, celles-ci peuvent être détruites par la montée en température suite au compostage). Il serait intéressant d'avoir une idée du taux d'azote des fumiers de poules et de lapins (ce dernier est réputé très riche en azote) afin de pouvoir aller vers un dosage plus calculé de l'apport d'azote. Pour trouver comment adapter sa fertilisation aux moyens de sa ferme, il fait des tests sur des planches (ex : paillage intégral sur 15 centimètres avec du fumier de lapin (car très pailleux) et des résidus de culture, feuilles...).

Irrigation :

L'eau d'irrigation est pompée au niveau d'une rivière qui n'a jamais été à sec jusque là. Ensuite, il dispose d'asperseurs pour certaines cultures. Il n'a pas d'alternative à l'arrosage par la rivière.

Gestion des ravageurs, des maladies

Sa terre abrite un virus qui l'empêche de cultiver les pâtissons. Les virus peuvent demeurer plusieurs années dans le sol et il n'y a pas vraiment de solution technique pour les maîtriser.

En agriculture biologique les traitements chimiques de synthèse ne sont pas autorisés.

Franck-Olivier utilise par exemple la lutte biologique (Bt - bacillus thuringiensis - bactérie qui parasite certains ravageurs comme les doryphores, pyrale du chou - lépidoptère ou papillon qui pond sur la plante).

Utilisation sporadique de cuivre et soufre contre oïdium (traitements autorisés en AB).

Pratiques agricoles : élevage de poules pondeuses

L'atelier de poules pondeuses était assez petit jusqu'alors (100 pondeuses). L'augmentation du cheptel à 200 (parallèlement à l'arrêt des poulets de chair et à l'augmentation du maraîchage) provoquera forcément des ajustements sur lesquels nous ne pouvons pas encore avoir de recul.

Race : Actuellement il n'a que des poules noires. Il n'y a pas beaucoup de choix de races en poules pondeuses et les noires ont un bon poids, ce qui permet de les valoriser en poules de réformes.

Les poussins sont achetés à 1 jour dans un couvoir (SCAL à l'Isle Jourdain - 32) ; il n'existe pas de poussins d'un jour bios - mais à cet âge, le poussin n'a encore pas ingéré de nourriture, c'est pour cela que la certification bio impose l'achat de poussins d'1 jour maximum.

Cheptel : Il y a actuellement 100 poules pondeuses présentes sur l'élevage (plus un coq pour stimuler la ponte). Celles-ci ont 2 ans et ne pondent plus beaucoup mais le lot de 150 poules de renouvellement qui était prévu pour les remplacer était à côté des poulaillers des poulets de chair dans lesquels des germes de Salmonelle ont été trouvés. Elles sont donc toutes parties à l'équarrissage.

Après la période réglementaire de vide sanitaire, il rachètera un lot de 200 poules pondeuses qu'il élèvera jusqu'à 4 ou 5 mois (premières pontes) et qui permettra de renouveler le lot actuel. L'objectif est ensuite de faire plusieurs bandes (lots du même âge) qui resteront 1,5 an sur la ferme, dont 1 an de ponte.

Les poules de réformes sont ensuite abattues à l'abattoir de Monteux (près de Carpentras) car il n'y en a pas de plus proche. Elles seront commercialisées dans les PVC (Points de Vente Collectif) et auprès des amapiens.

Logement / espace de parcours :

La ferme dispose de 6 petits poulaillers ronds + 1 grand pouvant être utilisés pour les poules pondeuses.

Les poules sont clôturées sur des petites parcelles en herbe à côté de la maison. Des arbres fruitiers (cerisiers, amandiers, oliviers, plaqueminières) ont été plantés petit à petit, pour l'ombre et pour valoriser la production d'ici quelques années. La surface de « parcage » des poules est d'environ 2000 m² (+ le total des bâtiments = 20m²). Par comparaison, la norme AB prévoit un minimum de 10 volailles/m².

L'eau utilisée pour l'élevage est l'eau de la ville, ce qui correspond à une obligation sanitaire.

Alimentation :

Tout l'aliment est achetée à l'extérieur, en bio, aux entreprises Barniers, dans la Drôme ; la surface de la ferme est trop réduite pour pouvoir nourrir les animaux, et cultiver des céréales demande un matériel qui serait trop lourd pour une si petite surface.

Composition de l'aliment Barniers : Blé, maïs, soja, pois, pomme de terre, tournesol, luzerne, féverole, orge, phosphate bicalcique, son de blé, carbonate de calcium. Garanti sans OGM.

Franck-Olivier achète régulièrement du grain (blé ou triticale) à un collègue en Bio.

L'achat d'aliment représente le plus gros poste de charges de l'élevage, et il explique en grande partie les différences de prix entre la production bio et la production conventionnelle. Franck-Olivier achète son aliment 550 €/T après négociation – contre un aliment conventionnel autour de 350-400 €/T.

Cette dépendance pour l'alimentation est cependant une fragilité de la ferme, qui dépend des fluctuations de prix et de la spéculation sur les marchés de matières premières. C'est aussi pour cela qu'il a fait le choix d'arrêter les poulets de chair pour pouvoir augmenter sa surface et son temps de travail sur le maraîchage.

Soins sanitaires :

Les poussins arrivent avec le minimum de vaccin (maarek seulement). Les poules sont nourries avec des compléments alimentaires bio (fabriqués par un vétérinaire de Nyons) afin de fortifier leurs défenses, surtout en période de stress.

Production / commercialisation :

Avec 200 poules, Franck-Olivier peut envisager une production d'environ 150 œufs/jour qu'il livrera aux deux points de vente collectif « La Clé des Champs » et à l'AMAP de Nyons.

Partie III : orientation agricole

Il ne connaît que le bio car il est venu à l'agriculture par l'agriculture biologique. Il respecte le cahier des charges biologique et soigne son sol. Il porte un grand intérêt à la fertilisation de sa terre et estime être tombé sur « une bonne terre ».

La ferme est certifiée en agriculture biologique (Ecocert) depuis le démarrage. La certification leur coûte environ 500 € / an et impose différents contrôles. Elle donne en revanche droit à un crédit d'impôt (100% sur 5 ans en PACA).

L'agriculture paysanne représente pour lui une agriculture à taille humaine et la plus autonome possible. C'est aussi respecter les contraintes géo-climatique en s'adaptant à ce qu'il est possible de faire sur la ferme et en essayant de dépendre le moins possible de l'extérieur. Par exemple le fumier des poules est directement utilisé sur la ferme comme fertilisant pour le maraîchage (fumier ou compost). La démarche d'équilibrer l'activité d'élevage et de culture correspond à un choix de Franck-Olivier pour qui il est important de maintenir ce principe agronomique de fertilisation de sa terre.

Partie IV : Engagement en Amap et viabilité économique /vivabilité

Viabilité / vivabilité

Aujourd'hui, Franck-Olivier a le statut d'agriculteur. L'objectif est d'arriver à dégager un salaire de 1000€/mois. Cette année, il n'a réussi à dégager qu'à peu près 500€/mois.

Avec les poulets de chair et peu de maraîchage, il atteignait un chiffre d'affaire annuel d'environ 40 ou 50 000 €, mais en enlevant toutes les charges, la marge n'était pas très élevée. Il estime qu'avec la nouvelle répartition des activités, son chiffre d'affaire va diminuer, mais comme les charges sont moins importantes en maraîchage, la marge devrait augmenter pour se rapprocher de son objectif de viabilité.

Nous avons peu abordé le temps de travail. Il est élevé, c'est certain, mais suite aux différents changements, il est difficile de savoir si le rythme sur la ferme est vivable ou non. Il estime avoir (depuis peu) une bonne qualité de vie, avec du temps passé en famille.

Fonctionnement en AMAP

Débouchés :

L'AMAP de Nyons a démarrée au printemps 2011 avec les paniers de légumes de Franck Olivier. Il estimait alors pouvoir fournir 25 paniers environ et le nombre d'adhérents est actuellement de 22, ce qui approche de l'objectif.

La livraison de l'AMAP et la sécurité du débouché pour les légumes a permis à Franck-Olivier de faire face au problème de Salmonelle sur l'élevage de poulets de chair. Celle-ci permet aussi d'envisager des modifications au sein de la ferme afin d'aller vers plus d'autonomie (moins d'achat d'aliments + complémentarité élevage et culture).

Il a rencontré des problèmes de surplus cet été (courgettes, tomates...) mais l'AMAP n'a pas vraiment permis de les écouler. Une réflexion est en cours pour permettre de valoriser ses surplus qui sont fréquents en été.

Prix :

Il a fait une liste des produits dont il dispose avec les prix qu'il calcule en fonction d'une moyenne qu'il fait entre les marchés, les points de vente collectifs et les collègues. Cette liste a été validée par l'AMAP. Ensuite l'AMAP a souhaité ne pas les afficher pour favoriser des discussions sur la qualité et la quantité plutôt que sur le coût financier.

Il adapte les paniers en fonction de la saison et évalue des quantités par panier avec deux tailles de paniers. Il fait des prix à l'unité sur certains légumes (courge, choux...).

Cette démarche devient très fréquente dans les AMAP ; c'est-à-dire de se référer à un prix au kilo (référence au prix du marché) pour constituer le panier. Initialement, les AMAP ont été créées sur l'idée du partage de parts de récolte, avec un engagement des consommateurs à assumer les aléas de production en négatif comme en positif. Le prix du panier peut alors être discuté sur la base du revenu du maraîcher en se référant au calcul de ses coûts de production et non plus à un prix de marché qui est parfois très abstrait par rapport au travail investi.

Relations :

Après avoir été un peu sceptique sur le fonctionnement des AMAP (vues de l'extérieur) et maintenant qu'il a tenté l'expérience avec l'AMAP de Nyons, Franck-Olivier est satisfait de la richesse des échanges et il trouve un grand intérêt dans la valorisation de son travail. Il apprécie pouvoir compter sur des rentrées régulières et estime passer moins de temps de livraison que ce qu'il avait anticipé.

Concernant les aléas de production, sur les légumes cela n'a jamais été le cas, mais il précise qu'il donne priorité à l'AMAP par rapport à « La Clé des Champs » en cas d'aléas de production. Les problèmes de Salmonelle qu'il a rencontré cet été l'ont beaucoup affecté (obligation de détruire toutes ses poules et de pratiquer un vide sanitaire de 1 mois) et il aimerait rassurer les adhérents car la DSV prend toujours le parti du risque zéro. Néanmoins, les analyses ont révélées la présence de Salmonelle dans un bâtiment d'élevage et peu dans un échantillon de plumes mais pas du tout dans les chairs. Que les consommateurs se rassurent, les légumes n'étant pas en contact avec l'élevage, il n'y a aucun risque de contamination. Le souci du moindre risque oblige la DSV à faire détruire les poulets alors même que la viande était indemne.

Partie V : Evaluation de la ferme vis-à-vis de la charte des AMAP:

	Charte	pratiques	objectifs
PRATIQUES vers une agriculture paysanne et	Partage des volumes de production / ferme à taille humaine	2ha pour 1UTA + objectif de 200 poules Maraîchage en priorité pour l'AMAP Complémentarité élevage/cultures	Développer l'atelier pouleuse à 200, développer le maraîchage ; objectif de revenu : 1000 €/mois
	Développement d'une biodiversité	30aine de variété de légumes Pas de races locales de poules Plantation d'arbres	Introduire des rotations d'engrais verts au fur et à mesure de l'augmentation de la surface de maraîchage
	Entretien de la fertilité des sols	Différents tests de fertilisation : fumiers, compost...	Privilégier l'épandage de compost mûr et aller vers un dosage plus précis en azote
	Production sans engrais ni pesticides chimiques de synthèses	Certification Ecocert	
	Respect du bien être animal	Densité d'élevage faible et élevage en plein air	
	Gestion de l'eau	Peu abordé	
	Autonomie de l'agriculteur	Production du compost Achat 100% alimentation animale Emprunt auprès des banques mais acquisition de capital (terre + maison)	Dégager un revenu du double de l'actuel
	Qualité des produits (gustatif sanitaire et environnementale)	Label AB – pas d'OGM Problème de Salmonelle maîtrisé	Bien communiquer sur la sécurité sanitaire (risque zéro adopté par la DSV)
SOLIDARITE EQUITE	Appui à l'Agriculture Paysanne locale et Solidarité et liens actifs avec les acteurs locaux	Travail avec d'autres agriculteurs locaux, investissement dans groupement de producteurs « Clé des Champs »	
	Respect des normes sociales vis-à-vis des salariés	Plus concerné	
	Définition d'un prix équitable	Le prix actuel (fixé sur une moyenne du marché) convient	Laisser la possibilité de reprendre une discussion sur la formation d'un prix juste avec l'AMAP
PROXIMITE TRANSPARENCE	Transparence dans les actes d'achats, de production, de transformation et de vente des produits agricoles	Cette visite en témoigne.	Fournir le certificat AB à l'AMAP comme garantie du respect du cahier des charges
	Proximité producteur / consommateur	20 km de l'AMAP Pas encore de référent maraîchage / passe également par Nicolas qui gère aussi toutes les tâches de l'AMAP	Solliciter un référent maraîchage pour créer un lien de communication privilégié avec les adhérents
	Pas de revente sans l'accord des consommateurs	Etabli par les statuts de l'AMAP de Nyons	
	Formalisation de contrats	1 panier = 1 contrat	

Partie VI : Démarrer ou pérenniser le partenariat dans le respect de la charte des AMAP

Des pistes évoquées pour améliorer le fonctionnement des partenariats

- Trouver une autre salle de distribution car celle-ci est trop petite. L'objectif serait de pouvoir laisser une malle avec du matériel pour la distribution.

Contrat d'objectif pour s'inscrire dans la charte

Objectifs	Activités	Ressource
Engagement citoyen / pédagogie	Solliciter des référents maraîchage (plus d'informations ici) Informers les AMAP des aléas de production, des difficultés rencontrées, notamment via les référents	<i>Les (futurs) référents, Franck-Olivier en sollicitant des adhérents mobilisés</i>
Engagement citoyen	Avoir un échange avec les membres de l'AMAP sur la suite de la visite et le projet du groupe	SPG AMAP ou similaire, d'ici 2 ou 3 mois, proposé par le réseau (Fabienne)
Transparence	Fournir annuellement le certificat AB aux AMAP (<i>la charte des AMAP n'impose pas la certification AB, mais cela peut contribuer à la transparence</i>)	

L'objectif est que ce compte-rendu puisse servir aux débats dans votre AMAP. N'hésitez pas à le diffuser, l'afficher, le discuter au sein du groupe !

La même démarche de rencontre pour discuter du fonctionnement au regard de la charte des AMAP peut également être proposée aux groupes AMAP.

Cette visite d'accompagnement est proposée par le réseau des AMAP. Nous vous incitons à adhérer et faire adhérer à Alliance PEC afin que nos initiatives puissent continuer à se développer et s'améliorer.

*Compte-rendu rédigé par **Fabienne Caillot** – Alliance PEC Rhône Alpes –
04 26 42 07 32 / fabienne.caillot@alliancepec-rhonealpes.org*